

Préparation de rentrée 2017

Evolution de barèmes de répartition des emplois de certains personnels à la rentrée 2017

Identification d'un barème de répartition des emplois de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)

L'importance des missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et le besoin d'objectiver les éléments de répartition des emplois entre les établissements, conduisent à la nécessité d'identifier des critères de dotation dans le cadre d'un barème académique.

Pour ce faire et dans le cadre de la préparation de rentrée 2017, un barème académique a donc été élaboré sous l'expertise des corps d'inspection et examiné dans le cadre de groupes de travail réunissant les organisations représentatives des chefs d'établissements et des personnels le 6 décembre dernier.

Les critères d'examen de l'outil d'aide à la décision ainsi élaboré s'articulent autour de trois principes :

- l'importance des effectifs élèves ;
- le nombre de professeurs à coordonner ;
- la diversité des formations.

Au-delà de ces 3 items, une appréciation qualitative de la situation particulière de chacun des établissements s'avère nécessaire aux fins d'affiner une juste répartition des emplois entre les structures et de manière équitable sur l'ensemble des territoires.

Ainsi doivent – à titre d'exemple - faire l'objet d'une appréciation particulière, les campus des métiers et des qualifications ou encore les EREA, les établissements multi sites...

En tout état de cause, l'analyse qualitative des résultats obtenus par application du barème donnera lieu à appréciation de la faisabilité des redéploiements cibles présentés lors du CTA de mars prochain, lesquels seront fonction de la situation des personnes et des vacances de postes.

Les éléments du barème examinés en groupe de travail le 6 décembre 2016 sont déclinés ci-après.

ELEMENTS DE BAREME DE REPARTITION DES EMPLOIS DDFPT

CRITÈRE EFFECTIFS ELEVES						
Nombre d'élèves du secteur, par tranche de 50 élèves						
Secteur / Type / pondération	3 ème PREPA PRO	VOIE PROFESSIONNELLE	VOIE TECHNOLOGIQUE	SII EN SERIE S	BTS	
HOTELLERIE	3	6	4		5	
INDUSTRIEL		6	4	2	5	
SANITAIRE SOCIAL		4	2		3	
TERTIAIRE		3	2		3	
CRITÈRE ENSEIGNANTS						
Nombre d'équivalents temps plein, par tranche de 9 enseignants						
Secteur/Type	PONDERATION					
HOTELLERIE	2					
INDUSTRIEL	2					
SANITAIRE SOCIAL	2					
TERTIAIRE	2					
CRITÈRE NOMBRE DE FORMATIONS						
Nombre de diplômes et de spécialités différents						
Secteur /Type / Pondération	3 ème PREPA PRO	VOIE PROFESSIONNELLE NIV 5	VOIE PROFESSIONNELLE NIV 4	VOIE TECHNOLOGIQUE	SII EN SERIE S	BTS
HOTELLERIE	3	6	6	4		5
INDUSTRIEL		6	6	4	2	5
SANITAIRE SOCIAL		4	4	2		3
TERTIAIRE		3	3	2		3
AUTRES CRITÈRES						
Caractéristiques						
PONDERATION						
CMQ						30 pts
ETABLISSEMENT MULTISITE						3 pts par site à partir du 2ième
NBRE CHAMPS PROFESSIONNELS DIFFERENTS						2 pts par champ
NBRE FORMATION APPRENTISSAGE						5 pts par formation
NOMBRE APPRENTIS						1 pt par tranche de 50 apprentis
Les EREA bénéficient d'un forfait de 1 ETP de DDF						